

UNE MATINÉE AU TRIBUNAL



NOUS, les élèves du Parcours EXCELLENCE AU COLLEGE ANGOMA avons assisté à des audiences au tribunal de Saint-Laurent du Maroni.

Le matin du lundi 12 mai 2023, nous arrivons devant la porte du tribunal. Nous sommes accueillis par la présidente du tribunal en personne. Elle nous explique les choses à ne pas faire dans une salle d'audience, et nous entrons dans la salle. Dans cette salle, il y a un greffier sur la droite, la procureure sur la gauche, les trois juges au milieu.

Qu'est-ce qu'un greffier ? Un greffier est une personne qui note tout ce qui se passe dans la salle d'audience. Par exemple, le greffier note toutes les questions de juges et les réponses du suspect. A la demande d'un juge, il peut effacer une partie des notes.

Qu'est-ce qu'un procureur ? Un procureur est un juriste ayant reçu un mandat pour représenter un parti et accomplir les actions de procédure.

Qu'est-ce qu'un juge ? Le rôle d'un juge est de rendre la justice dans le cadre du droit. C'est un magistrat.

Lors de l'audience, nous avons vu un homme suspecté d'avoir transporté des stupéfiants plusieurs fois vers Paris. Au bout d'une heure trente de jugement, il a été déclaré coupable et a été condamné à trois ans de prison et cinq ans d'interdiction de s'approcher de l'aéroport.

Après une pause de quinze minutes, nous avons suivi le cas d'un autre homme suspecté d'avoir transporté de la drogue vers Paris. Il a également été jugé coupable et condamné aux mêmes peines de prison et d'interdiction d'aéroport que le premier suspect.

A la fin de l'audience, Madame la Présidente nous a demandé si nous avions apprécié d'avoir participé à cette séance. Nous lui avons posé des questions auxquelles elle a répondu.

Dans le bus, qui nous ramenait au collège, nous avons discuté de ce que l'on venait de voir. C'est à ce moment que nous nous sommes rendus compte de.... L'IMPORTANCE DE L'ECOLE !!!



Ludovick MAKOSI, 4e5.